

PARIS le 6 mars 2012

**COMMUNIQUE DE CHRISTIAN BATAILLE  
DEPUTE DU NORD**

**A PROPOS DE L'AFFAIRE DE L'HIPPODROME DE COMPIEGNE**

Suite à la vente illégale par le ministre du budget en 2009 d'une parcelle de la forêt de Compiègne au bénéfice de la société hippique de la ville, monsieur François Baroin, devenu ministre du budget à son tour, avait devant l'Assemblée Nationale, garanti la solidité de l'appréciation des organismes gouvernementaux.

Or, suite à la plainte déposée par moi-même avec d'autres députés socialistes et par des organisations professionnelles, la Cour de justice de la République a commandé une expertise judiciaire dont les résultats sont précis, argumentés, et incontestables. Cette expertise fait apparaître que la valeur du bien est de près de 13 millions d'euros (12 millions 96 exactement) comprenant le foncier, les bâtiments, les équipements et les végétaux. C'est cinq fois le prix demandé et perçu par l'État (2,5 millions d'euros).

Le gouvernement a, non seulement, procédé à une vente illégale mais nous avons aujourd'hui la preuve que l'État a été spolié de plus de 10 millions d'euros.

Le gouvernement a été en la circonstance un bien mauvais gestionnaire du patrimoine public.

Cette grave erreur a été commise en raison de la cupidité et du mépris de l'intérêt général d'élus de la majorité présidentielle.

Le gouvernement, aujourd'hui encore, a la possibilité de revenir sur cette faute en procédant à un retrait de la décision de cession qui ne fut qu'un cadeau dont le pays et les français n'ont, surtout actuellement pas les moyens.